

## Traité 'Houlin

# **Michna 6 - Chapitre 7**

[L'interdiction de manger le nerf sciatique] s'applique à un [animal] pur/autorisé, et ne s'applique pas à [un animal] impur/interdit. Rabbi Yehouda dit : [Cela s'applique] même à un animal interdit. Rabbi Yehouda explique : Le nerf sciatique n'était-il pas interdit aux enfants de Ya'akov , (comme il est écrit : « C'est pourquoi les enfants d'Israël ne mangent pas le nerf sciatique » (Béréchit 32,33)), mais [la viande] des animaux impurs/interdits leur étaient encore autorisée ? (Du fait que le nerf sciatique des animaux interdits a été interdit à cette époque, il reste interdit aujourd'hui). Les Sages dirent à [Rabbi Yehouda : L'interdiction] a été énoncée au Sinaï, mais elle a été écrite à sa place, (dans la bataille entre Ya'akov et de l'ange malgré le fait que l'interdiction n'a pas pris effet à ce moment-là.)



# La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)